
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EHPAD : LE DEPARTEMENT SOLIDAIRE DU MOUVEMENT NATIONAL

30 janvier 2018

A l'heure d'un mouvement de grève sans précédent dans le monde des EHPAD et de l'aide à domicile, le Conseil départemental et son Président tiennent à rappeler que l'autonomie et l'accompagnement des aîné(e)s restent une politique prioritaire pour le Département.

Ce lundi 29 Janvier, une rencontre avec les syndicats FO, CGT, CFDT et CFTC et l'exécutif Départemental a été organisée afin d'échanger sur la situation.

Solidaire du mouvement qui prend place ce mardi 30 janvier en Ardèche et partout en France, le Conseil départemental de l'Ardèche a choisi depuis plusieurs mois d'engager un travail de fond sur le financement et la gestion des EHPAD et de l'aide à domicile sur le département.

En termes de nombre de lits d'EHPAD par habitant¹, l'Ardèche se place comme premier département de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Nous souhaitons maintenir cette offre indispensable pour les Ardéchoises et les Ardéchois. Pour cela, il est essentiel que les moyens soient à la hauteur des besoins.

En tant que chef de file de la politique autonomie sur le Département, nous répondons présents en développant une politique ambitieuse. Cependant la crise est nationale et les actions locales ne seront pas suffisantes. Afin de relayer ces questions et rappeler les besoins du secteur de l'autonomie en Ardèche, le Président du Conseil départemental, Laurent Ughetto, a saisi la Ministre des Solidarités et de la Santé par courrier.

Il est devenu indispensable que l'Etat déclare l'autonomie grande cause nationale et lance une vraie réforme du financement de la dépendance. Il s'agit là de la condition sine qua none pour assurer que les aînés puissent bénéficier des meilleurs soins et accompagnement possibles.

CONTACTS

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Direction de la communication

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA

Tél 04 75 66 77 08 / com@ardeche.fr

¹ •66 Ephad représentant une offre de 177 lits pour 1000 personnes âgées de 75 ans et + (taux le + haut d'Auvergne-Rhône-Alpes)